



Mere endetté et saisie des meubles, suis je concerné?

Par **Alex0603**, le **25/10/2016** à **22:42**

Bonjour a tous, rnrnJ'ai 24ans je vit encore chez ma mère, je suis étudiante. Voilà la situation "grossomodo" rnrnMa mere est endetté et harcelé de huissier depuis que j'ai 16ans, (au debut je ne savais pas trop car c'était mon grand père qui devait gérer les huissiers qui venaient frapper à la porte) rnrnDonc bien sûr elle était interdite bancaire, et avait une saisie sur salaire. (On vivait avec 900euros à trois..pas évident)rnrnEntre temps, il y a 6ans elle avait constitué un dossier de surendettement, on n'a plus entendu parler de huissier pendant quelques temps donc ça avait dû se calmer.. rnrnEnsuite nous avons déménagé plusieurs fois..(idée de ma mère allez savoir pourquoi, serait-ce lié aux huissiers ? Je commence à me le demander...) rnrnMaintenant ça fait 1an et demi que nous habitons dans une nouvelle ville.. Et j'ai dû faire face à 2 visites d'huissiers (ma mère bosser jamais elle n'a été confrontée à ça., et si qqun sonne à la porte et qu'on ne savait pas ; elle envoie mon frère^^".. En clair elle nous laisse tout prendre dans la tronche quoi.. rnrnEn bref, il y a 1 mois elle a reçu un courrier provenant d'un huissier (qu'elle n'a même pas ouvert..) rnrnElle préfère ignorer et esquiver depuis des années.. mais elle ne comprend pas que ça ne fait que aggraver la situation.. rnrnActuellement, j'ai reçu un mail ajd, un courrier d'huissier adressé à ma mère, (il y avait 2 courriers en fait) rnrn1 courrier qui stipule qu'elle doit 4000 euros et 1 autre 6000et quelques euros (sur celui à 6000elle aura déjà payé 2000) rnrnElle ne comprend pas car depuis quelques mois ils ont recommandé une saisie sur salaire..rnrnOn t'il le droit d'envoyer un courrier de rappel alors que ils font une saisie sur salaire ? rnrnAutre question; sur les 2 courriers est écrit que sous 24h ils viendront pour la saisie des biens et la vente.. rnrnComment leur prouver que la plupart des affaires m'appartiennent et que je lui est payé moi même en travaillant..? rnrnDe plus, ma mère va les appeler demain.. Es-ce que ils ont le droit de lui dire "on viendra quand même saisir vos biens car vous nous bernez depuis trop de temps " ? rnrnEs-ce que c'est possible ?rnrnMerci à ceux qui ont lu, et merci de vos réponses, j'ai que

